

Séance du 29 mars 2014 :

---

A l'issue de l'installation du Conseil , de l'élection du Maire et des deux Adjoints le Conseil est appelé à délibérer sur les points suivants :

#### DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX :

---

- Communauté des communes : le Maire est le délégué titulaire et le 1° adjoint le délégué suppléant.
- Syndicat des Eaux : deux sièges par communes membre. Le conseil désigne Martine LAGARDERE et Stéphane ESPUNY.
- SIVOS de Bazas : deux sièges. Le Conseil désigne Corinne ROUSSEAU et Martine VRAC
- Syndicat d'ambulance : sont désignés Bernard GOURGUES et Jacques BOUIC.
- Syndicat d'électricité : Mme LAGARDERE et M. ESPUNY.

#### FORMATION DES COMMISSIONS :

---

- Finances-budget : Mmes LAGARDERE, VRAC, Ms. BOUIC, ESPUNY, GOURGUES.
- Bâtiments-voirie-cimetière : Mmes LAGARDERE, BOQUIN, ROUSSEAU, Ms. BALUTEAU, BARBEDIENNE.
- Forêt communale : Mmes LAGARDERE, BOQUIN, Ms. ESPAGNET, BALUTEAU, BARBEDIENNE.
- Ecoles : Mmes LAGARDERE, ROUSSEAU, DAUBA, Ms. BALUTEAU, GOURGUES.
- Environnement : Mmes LAGARDERE, ROUSSEAU, VRAC, BOQUIN, Ms. BARBEDIENNE, ESPAGNET.
- Communication- loisirs et fêtes : Mmes DAUBA, VRAC, Ms. BALUTEAU, BOUIC.

#### COMMISSION d'APPEL D'OFFRES :

---

Cette formation est chargée de suivre les marchés publics qui pourraient conclus par la commune : ouverture des offres de prix désignation des candidats retenus pour les travaux qui seront entrepris par la Municipalité. Elle est présidée par le Maire assisté de trois commissaires. Sont désignés : Ms. ESPUNY, GOURGUES et Mme ROUSSEAU.

SALLE TARTARIN :

---

Bernard GOURGUES et Jacques BOUIC sont désignés pour s'occuper de cet établissement. Viviane DARCOS, chargée du nettoyage sera associée à cette mission.

CALENDRIER DES REUNION S:

---

Elles auront lieu le mercredi soir à 20 h. 30.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

---

Le Conseil attribue au Maire et aux deux adjoints les indemnités réglementaires soit 646,25 € brut pour le Maire et 250,87 € pour les deux adjoints.